

BUDGET EXECUTE ET COMPTES 2023

ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 31 MAI 2024



ENSEMBLE DE LA COMPAGNIE
CONSULAIRE



Charges d'Exploitation	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume	en %	Variation BR 2023 en volume	en %
Dotations versées aux CCIT				-	-	-	-
Contribution versée à l'ACFCI				-	-	-	-
Prélèvement France Telecom				-	-	-	-
1 - Reversements				-	-	-	-
Achats de marchandises	159 053,35	164 500,00	112 362,53	-46 691	-29,4%	-52 137	-31,7%
Variation de stock				-	-	-	-
Achats mat. premières et autres approvisionnements				-	-	-	-
Variation de stock				-	-	-	-
Autres achats et charges externes	9 147 821,08	9 127 401,00	8 553 357,60	-594 463	-6,5%	-574 043	-6,3%
Impôts, taxes et versements assimilés	452 579,74	444 750,00	352 341,81	-100 238	-22,1%	-92 408	-20,8%
Salaires et traitements	132 752,42	131 441,00	88 561,33	-44 191	-33,3%	-42 880	-32,6%
Charges sociales	65 279,23	59 455,00	40 054,29	-25 225	-38,6%	-19 401	-32,6%
Dotations aux amortissements et aux provisions				-	-	-	-
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 706 826,36	2 061 570,00	1 950 949,19	244 123	14,3%	-110 621	-5,4%
- sur immobilisations : dotations aux provisions	40 400,85		37 350,33	-3 051	-7,6%	37 350	-
- sur actif circulant : dotations aux provisions	25 494,20		179 178,73	153 685	602,8%	179 179	-
- pour risques et charges : dotations aux provisions	449 790,60	180 963,00	204 080,48	-245 710	-54,6%	23 117	12,8%
Autres charges				-	-	-	-
Contributions versées aux services				-	-	-	-
Quotes parts de résultat sur op. en commun				-	-	-	-
2 - Autres charges d'exploitation	12 179 997,83	12 170 080,00	11 518 236,29	-661 762	-5,4%	-651 844	-5,4%
Charges d'Exploitation (1 + 2)	12 179 997,83	12 170 080,00	11 518 236,29	-661 762	-5,4%	-651 844	-5,4%

Budget Exécuté - Exercice 2023

CHARGES - 2

Feuillet n° 2

Autres Charges	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022		Variation BR 2023	
				en volume	en %	en volume	en %
Dotation aux amortissements et aux provisions				-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	52 904,06	55 909,00	55 729,09	2 825	5,3%	-180	-0,3%
Différence négative de change				-	-	-	-
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières				-	-	-	-
3 - Charges financières	52 904,06	55 909,00	55 729,09	2 825	5,3%	-180	-0,3%
Opérations de gestion	3 309 553,80	252 850,00	257 598,21	-3 051 956	-92,2%	4 748	1,9%
Valeur comptable des actifs cédés	2 832 728,72		124 432,51	-2 708 296	-95,6%	124 433	-
Autres charges exceptionnelles	3 761,66		56 454,16	52 693	ns	56 454	-
Dotations aux amortissements et provisions	4 061,97			-4 062	-100,0%	-	-
4 - Charges exceptionnelles	6 150 106,15	252 850,00	438 484,88	-5 711 621	-92,9%	185 635	73,4%
5 - Impôt sur les bénéfices	290 617,00	222 968,00	228 612,00	-62 005	-21,3%	5 644	2,5%
Total des Charges	18 673 625,04	12 701 807,00	12 241 062,26	-6 432 563	-34,4%	-460 745	-3,6%
6 - Bénéfice	18 449 480,07			-18 449 480	-100,0%	-	-
Total général (1+2+3+4+5+6)	37 123 105,11	12 701 807,00	12 241 062,26	-24 882 043	-67,0%	-460 745	-3,6%

Produits d'Exploitation	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume en %	Variation BR 2023 en volume en %
TACFE brute				-	-
TACVAE				-	-
Contribution reçue des CCIR	5 211 700,00	5 207 766,00	5 207 766,00	-3 934 -0,1%	-
Reliquats sur exercices antérieurs					
1 - Produit fiscal, dotation, contributions	5 211 700,00	5 207 766,00	5 207 766,00	-3 934 -0,1%	-
Ventes de marchandises	222 867,81	225 000,00	231 733,00	8 865 4,0%	6 733 3,0%
Production vendue (biens et services)	3 653 695,11	3 654 979,00	3 641 132,69	-12 562 -0,3%	-13 846 -0,4%
2 - Chiffre d'affaires	3 876 562,92	3 879 979,00	3 872 865,69	-3 697 -0,1%	-7 113 -0,2%
Production stockée				-	-
Production immobilisée				-	-
Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation	275 856,21	419 460,00	359 616,79	83 761 30,4%	-59 843 -14,3%
- dont : taxe d'apprentissage	63 657,02	77 400,00	106 735,06		
- : Etat et divers	46 833,11	115 160,00	74 824,58		
- : région et autres collectivités	165 366,08	196 000,00	141 722,79		
- : Europe		30 900,00	36 334,36		
Reprise sur provisions et amortissements	1 414 921,30	75 602,00	1 244 675,84	-170 245 -12,0%	1 169 074 ns
Transfert de charges	6 647,04	3 350,00	3 328,94	-3 318 -49,9%	-21 -0,6%
Autres produits	1 154 960,76	710 946,00	559 547,67	-595 413 -51,6%	-151 398 -21,3%
Contribution reçue des services				-	-
Quotes parts de résultats sur op. faites en commun				-	-
3 - Sous-total	2 852 385,31	1 209 358,00	2 167 169,24	-685 216 -24,0%	957 811 79,2%
Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)	11 940 648,23	10 297 103,00	11 247 800,93	-692 847 -5,8%	950 698 9,2%

Autres Produits	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume	Variation BE 2022 en %	Variation BR 2023 en volume	Variation BR 2023 en %
Produits des participations	68 408,20	438 300,00		-68 408	-100,0%	-438 300	-100,0%
Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	17 127,93		396 296,88	379 169	ns	396 297	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 442,22		63 192,21	60 750	ns	63 192	-
Reprise sur provisions				-	-	-	-
Transfert de charges				-	-	-	-
Différences positives de change				-	-	-	-
Produits nets sur cession de valeurs mobilières				-	-	-	-
4 - Produits financiers	87 978,35	438 300,00	459 489,09	371 511	422,3%	21 189	4,8%
Opérations de gestion	168 127,48		57 062,62	-111 065	-66,1%	57 063	-
Cessions d'éléments d'actif *	24 576 900,00			-24 576 900	-100,0%	-	-
Quote-part des subv d'invest virées au résultat *	349 451,05	106 574,00	138 893,69	-210 557	-60,3%	32 320	30,3%
Autres produits exceptionnels *		271 711,00	1 500,00	1 500	-	-270 211	-99,4%
Reprises sur provisions				-	-	-	-
Transferts de charges				-	-	-	-
5 - Produits exceptionnels	25 094 478,53	378 285,00	197 456,31	-24 897 022	-99,2%	-180 829	-47,8%
Total des produits (1+2+3+4+5)	37 123 105,11	11 113 688,00	11 904 746,33	-25 218 359	-67,9%	791 058	7,1%
6 - Perte		1 588 119,00	336 315,93	336 316	-	-1 251 803	-78,8%
Total général (1+2+3+4+5+6)	37 123 105,11	12 701 807,00	12 241 062,26	-24 882 043	-67,0%	-460 745	-3,6%

Capacité d'Autofinancement		Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume en %	Variation BR 2023 en volume en %
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 832 729		124 433	-2 708 296	124 433
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 776 783	2 061 570	2 167 478	390 695	105 908
	Bénéfice de l'exercice	18 449 480			-18 449 480	-
Eléments d'augmentation de la CAF		23 058 992	2 061 570	2 291 911	-20 767 081	230 341
					-90,1%	11,2%
775	Produits des cessions d'éléments d'actifs	24 576 900			-24 576 900	-
777	Quote part des subv d'invest virées au résultat	349 451	106 574	138 894	-210 557	32 320
78	Reprise sur amortissements et provisions	1 414 921	75 602	1 244 676	-170 245	1 169 074
	Perte de l'exercice		1 588 119	336 316	336 316	-1 251 803
Eléments de diminution de la CAF		26 341 272	1 770 295	1 719 885	-24 621 387	-50 410
					-93,5%	-2,8%
Capacité d'autofinancement		-3 282 280	291 275	572 025	3 854 305	280 750
					ns	96,4%

Budget Exécuté - Exercice 2023

OPERATIONS EN CAPITAL - 1

3.3

Emplois	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume	Variation BE 2022 en %	Variation BR 2023 en volume	Variation BR 2023 en %
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé							
- Immobilisations incorporelles	9 568 164	7 735 706	3 621 643	-5 946 521	-62,1%	-4 114 063	-53,2%
- Immobilisations corporelles	4 004 415,54			-4 004 416	-100,0%	-	-
- Immobilisations mises en concession	3 935 098,57	3 062 810,00	3 541 642,78	-393 456	-10,0%	478 833	15,6%
- Immobilisations financières	1 628 650,00	4 672 896,00	80 000,00	-1 548 650	-95,1%	-	-
				-4 592 896	-98,3%	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 500 000,00		4 597 396,31	-12 902 604	-73,7%	4 597 396	-
Réduction des capitaux propres				-	-	-	-
Augmentation des stocks et en-cours				-	-	-	-
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	3 641 180,26	498 174,00	499 696,71	-3 141 484	-86,3%	1 523	0,3%
Opérations en capital interservices	-	-	-				
Total des Emplois	30 709 344,37	8 233 880,00	8 718 735,80	-21 990 609	-71,6%	484 856	5,9%
Excédent budgétaire global de l'exercice				-	-	-	-

Budget Exécuté - Exercice 2023

OPERATIONS EN CAPITAL - 2

Feuillet n° 7

Ressources	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume	en %	Variation BR 2023 en volume	en %
Capacité d'autofinancement de l'exercice							
Cessions d'éléments de l'actif immobilisé							
- Immobilisations incorporelles				-	-	-	-
- Immobilisations corporelles	24 500 900,00			-24 500 900	-100,0%	-	-
- Immobilisations mises en concession				-	-	-	-
- Immobilisations financières	76 000,00		3 234 078,57	3 158 079	ns	3 234 079	-
Subventions d'investissement	300 000,00	2 960 600,00	2 960 600,00	2 660 600	886,9%	-	-
Augmentation des autres capitaux propres	9 010 579,45			-9 010 579	-100,0%	-	-
Diminution des stocks et en-cours				-	-	-	-
Fonds collectés au titre de la P.E.E.C				-	-	-	-
Emprunts et autres dettes financières	4 224,41	3 722 694,00	4 719,61	495	11,7%	-3 717 974	-99,9%
Opérations en capital interservices	-	-	-				
Total des Ressources	30 609 423,68	6 974 569,00	6 771 423,48	-23 838 000	-77,9%	-203 146	-2,9%
Utilisation des ressources de la CCI							
	99 920,69	1 259 311,00	1 947 312,32	1 847 392	ns	688 001	54,6%
Pour mémoire : Fonds de roulement net	3 531 447,76	2 277 886,60	1 578 042,83	-1 953 405	-55,3%	-699 844	-30,7%
Solde budgétaire	-99 920,69	-1 259 311,00	-1 947 312,32	-1 847 392	ns	-688 001	54,6%

Budget Exécuté - Exercice 2023
FONDS DE ROULEMENT - 1

Fonds de roulement	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume	Variation BE 2022 en %	Variation BR 2023 en volume	Variation BR 2023 en %
Apports	3 936 984,44	3 936 984,44	3 936 984,44	-	-	-	-
Ecart de réévaluation				-	-	-	-
Réserves	1 984 752,13	1 984 752,13	1 984 752,13	-	-	-	-
Provisions réglementées				-	-	-	-
Report à nouveau	5 511 453,12	23 960 933,19	23 960 933,19	18 449 480	334,7%	-	-
Résultat net de l'exercice	18 449 480,07	-1 588 119,00	-336 315,93	-18 785 796	ns	1 251 803	-78,8%
Subventions d'investissements	1 576 666,32	4 430 692,32	4 398 372,63	2 821 706	179,0%	-32 320	-0,7%
Droits du concédant (*)				-	-	-	-
Provisions pour risques	1 904 412,12	1 834 560,12	913 292,73	-991 119	-52,0%	-921 267	-50,2%
Provisions pour charges	83 602,00	83 602,00	40 482,00	-43 120	-51,6%	-43 120	-51,6%
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	1 590 477,44	1 092 303,44	1 095 500,34	-494 977	-31,1%	3 197	0,3%
Autres emprunts et dettes assimilées	6 336,53	6 336,53	6 336,53	-	-	-	-
Prêts et avances interservices reçus				-	-	-	-
Fonds issus des vers. des employeurs à l'effort de construction				-	-	-	-
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				-	-	-	-
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	93 006,90	87 256,90	99 099,51	6 093	6,6%	11 843	13,6%
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				-	-	-	-
1 - Eléments de passif	35 137 171,07	35 829 302,07	36 099 437,57	962 267	2,7%	270 136	0,8%
Prêts et avances interservices accordés				-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	3 127 915,18	1 776 197,18	1 938 832,09	-1 189 083	-38,0%	162 635	9,2%
Immobilisations corporelles	16 957 914,23	19 310 872,23	19 613 258,40	2 655 344	15,7%	302 386	1,6%
Parts dans les entreprises liées				-	-	-	-
Immobilisations financières	2 347 295,65	2 427 295,65	2 427 295,65	80 000	3,4%	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 079 591,35	9 949 793,51	10 442 909,09	1 363 318	15,0%	493 116	5,0%
2 - Eléments d'actif	31 512 716,41	33 464 158,57	34 422 295,23	2 909 579	9,2%	958 137	2,9%
3 - Fonds de roulement brut (1-2)	3 624 454,66	2 365 143,50	1 677 142,34	-1 947 312	-53,7%	-688 001	-29,1%

Budget Exécuté - Exercice 2023

FONDS DE ROULEMENT - 2

Feuillet n° 9

3.3

Fonds de roulement	Budget Exécuté 2022	Budget Rectificatif 2023	Présent budget : Exécuté 2023	Variation BE 2022 en volume en %	Variation BR 2023 en volume en %
Provision pour dépréciation des stocks et en-cours				-	-
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	93 006,90	87 256,90	99 099,51	6 093 6,6%	11 843 13,6%
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices (déduction)				-	-
4 - Provisions					
5 - Fonds de roulement net (3-4)	93 006,90	87 256,90	99 099,51	6 093 6,6%	11 843 13,6%
6 - Reliquats d'emprunts en attente d'utilisation	3 531 447,76	2 277 886,60	1 578 042,83	-1 953 405 -55,3%	-699 844 -30,7%
7 - Fds de roulement net hors reliquat d'emprunt					
Terrains à aménager				-	-
Terrains ou immeubles en cours	3 531 447,76	2 277 886,60	1 578 042,83	-1 953 405 -55,3%	-699 844 -30,7%
Terrains ou immeubles achevés				-	-
Stocks provenant d'immobilisations				-	-
8 - Stocks et en-cours					
Fonds de roulement net disponible (7-8)	3 531 447,76	2 277 886,60	1 578 042,83	-1 953 405 -55,3%	-699 844 -30,7%
<i>Pour mémoire :</i> - Valeurs mobilières et disponibilités - Trésorerie / Fds de roulement net - Fds de R net / jours de charges	4 580 249,67 129,7% 104	#VALEUR! #VALEUR! 67	#VALEUR! #VALEUR! 49	#VALEUR! #VALEUR! #VALEUR! #VALEUR! #VALEUR! #VALEUR!	#VALEUR! #VALEUR! #VALEUR! #VALEUR! #VALEUR! #VALEUR!

FdR net inférieur à 2 mois de charges

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



CCI HÉRAULT

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE L'HERAULT**

Hôtel Saint Côme – 32 Grand Rue Jean Moulin
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Hérault,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Hérault relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Hérault à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Hérault.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Hérault.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre de Commerce et d'Industrie.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier et Pérols
Le 14 mai 2024

KPMG

Nicolas BLASQUEZ

Associé



FIDU AUDIT

Stéphane KLUTSCH

Associé

